

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 03 mars 2011

L'an deux mil onze, le trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de St Pierre D'Alvey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2011

Présents : Irma LIPPKE, Madeleine MIEGE, Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Michel REVEYRON, Gérard REVEYRON, Paul-Henri GALVIN. Jérôme BROCHIER, Elisabeth CARRICO

Absent excusé: Perrine LEBLANC

ELECTIONS CANTONALES

Pour le bon déroulement des élections cantonales qui auront lieu dimanche 20 mars 2011 (et dimanche 27 mars 2011 en cas de second tour), il convient d'établir un planning de permanence durant les horaires d'ouvertures du bureau de vote (8h00 / 18h00)

⇒ dimanche 20 mars 2011

<u>Horaires</u>	<u>Permanence</u>
8h - 11h30	- Christophe COTTAREL - Madeleine MIEGE - Jérôme BROCHIER
11h30 - 14h30	- Jean-Claude BRUSCHETTA - Jean VEUILLET - Michel REVEYRON
14h30 - 18h	- Elisabeth CARRICO - Irma LIPPKE / Madeleine MIEGE - Gérard REVEYRON

⇒ dimanche 27 mars 2011

<u>Horaires</u>	<u>Permanence</u>
8h - 11h30	- Christophe COTTAREL - Madeleine MIEGE - Jérôme BROCHIER
11h30 - 14h30	- Jean-Claude BRUSCHETTA - Jean VEUILLET - Michel REVEYRON
14h30 - 18h	- Elisabeth CARRICO - Paul-Henri GALVIN - Gérard REVEYRON

PROJET D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Dans le but d'éviter une fermeture de classe, un projet d'accueil périscolaire sur St Pierre d'Alvey est à l'étude.

Le 14 janvier dernier s'est déroulée une réunion d'information à laquelle étaient conviés les parents d'élèves. Suite à quoi, ils se sont vu remettre un questionnaire afin que la commune de St Pierre d'Alvey en partenariat avec la Communauté de Commune de Yenne puisse avoir des éléments d'étude.

Les résultats de cette enquête étant assez satisfaisant, nous pouvons envisager d'ouvrir un accueil périscolaire sur notre commune.

Prochainement nous aurons la visite du médecin de PMI pour l'agrément au niveau du local qui servira à l'accueil périscolaire. Ce local se situerait dans le bâtiment de la Mairie (salle de droite).

Concrètement, si comme nous l'espérons ce projet arrive à son terme, les horaires d'accueil seraient les suivants :

Matin : 7h15 – 8h15 (départ du car scolaire pour l'école de Traize)

Soir : 17h00 – 18h30 (17h, arrivée du car scolaire après la classe)

Le coût de ce service, serait le même que celui appliqué sur la Communauté de communes de Yenne, en fonction du quotient familial de chacun :

Quotient familial	Coût à payer par ½ heure de présence
de 0 à 500	0,55 €
de 501 à 1000	0,62 €
de 1001 à 1500	0,68 €
supérieur à 1501	0,70 €
extérieurs CCY	1,00 €

CONVENTION SEL

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention avec le Conseil Général de la Savoie, à propos de la vente et de la gestion du stock de sel pour la saison hivernale 2010-2011.

Cette convention lie les communes de *St Pierre d'Alvey*, *Loisieux* et *La Chapelle St Martin* d'une part et le *Conseil Général* d'autre part.

Dans un premier temps la commune de St Pierre d'Alvey règlera la totalité de la prestation au Conseil Général de la Savoie, et dans un deuxième temps elle refacturera leur part aux communes de Loisieux et de La Chapelle St Martin.

La refacturation sera calculée proportionnellement au nombre de km de voies communales déneigés et salés sur chaque commune, soit :

- La Chapelle St Martin : 6 km
- St Pierre d'Alvey : 8,6 km
- Loisieux 3,4 km

Après délibération, Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

COMMISSION COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal souhaiterait installer un columbarium au cimetière communal.

Afin de mener à bien ce projet, il convient de créer une commission qui se chargera de constituer le dossier.

Les missions du groupe de travail seront les suivantes :

- Démarcher des sociétés de pompes funèbres, afin de découvrir les différents modèles de columbarium (forme, nombre de cases, matière, couleur et prix)

- Présenter au Conseil municipal les informations recueillies afin de pouvoir choisir notre futur columbarium
 - Récolter des informations sur le fonctionnement d'un columbarium, durée de la concession, tarifs pratiqués etc...
 - Se renseigner également sur la mise en place d'un caveau d'attente communal.
- La commission est composée des personnes suivantes :
Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Irma LIPKE, Madeleine MIEGE

MISE A JOUR TABLEAU DE CLASSEMENT VOIRIES

La commune de St Pierre d'Alvey a fait appel aux services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans le cadre de l'ATESAT afin de revoir et mettre à jour le tableau de voiries de la commune.

Monsieur le Maire fait un état des classements actuels des routes de la commune : voies communales ou chemins ruraux.

Certains chemins ruraux mériteraient l'appellation de « voies communales » car ils sont enrobés, entretenus et déneigés.

L'assemblée travaille sur les modifications à soumettre à la DDT.

Ces changements d'appellation s'avèrent important car les dotations « voirie » sont déterminées en fonction des km de voies communales.

PROJETS INVESTISSEMENTS 2011

Afin de préparer au mieux le budget primitif 2011, il convient de faire un état des projets d'investissements à envisager.

Columbarium

Voirie : Carrel d'en-haut /Oncieux

Chenaux et tranchée au bas de l'église côté de la salle de catéchisme afin de régler le problème d'humidité et pouvoir faire refaire le crépis qui est sous garantie.

Salle accueil périscolaire

Salle des fêtes

QUESTIONS DIVERSES

→ ONF : informations relatives au bois de chauffage et à l'affouage

Suite à une omission dans la NDS 10-G-1672 du 29 septembre 2010 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement par la loi du 12 juillet 2010, nous attirons votre attention sur la modification de la rédaction de l'article L.145-1 du code Forestier concernant l'affouage opérée par cette loi.

Selon les nouvelles dispositions, les affouagistes ont interdiction de revendre les bois de chauffage qui ont été délivrés en nature. Cette mesure vise, face au développement du bois énergie, à lutter contre le commerce clandestin du bois de chauffage de manière à préserver les intérêts des professionnels régulièrement déclarés.

Si des personnels de l'ONF viennent à avoir connaissance de tels faits, il appartient à leur Directeur d'agence d'alerter les services de police compétents.

→ Mise en place de groupes de travail :

Commission bulletin municipal : Paul-Henri GALVIN, Jérôme BROCHIER, Irma LIPKE, Christophe COTTAREL, Madeleine MIEGE, Gérard REVEYRON.

Commission voirie : Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Christophe COTTAREL

→ Téléphonie mairie

Formule actuelle : internet illimité + illimité sur les fixes + 40 min de communication sur les mobiles + ligne fax. Moyenne par mois : 108,70 € + entre 15 et 40 € de dépassement de crédit du portable privé de Monsieur le Maire.

Offre proposée par orange : Illimité internet + illimité sur les fixes + 1h de communication sur les fixes + illimité sur le mobile compris dans le pack + ligne fax + 1 mobile pour le Maire avec illimité sur les lignes fixes + forfait ajustable sur les mobiles (engagement sur 2 ans) + regroupement des factures + 30 € HT offert les trois 1ers mois (soit 76,54€ TTC les trois 1ers mois) Pour 112.42 € HT

Après avoir pris connaissance de l'offre proposé par orange, le Conseil Municipal décide de valider la nouvelle offre.

→ Défibrillateur

Suite à la réunion de la Commission Sécurité le 9 février 2011, la Communauté de Commune de Yenne propose aux communes du canton de bénéficier d'une commande groupée pour l'acquisition de défibrillateur semi-automatique externe, modèle Philips HS1 de la Sté Defibril.

Le coût d'acquisition est de 1 698 € HT hors installation de l'alimentation électrique. Le montant de l'assistance et la maintenance s'élève quant à elle à 175 € HT par an.

Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas faire l'acquisition de cet équipement.

Fait et affiché le

Le Maire

Christophe COTTAREL